

Mercredi 9 septembre 2020

Signature d'une convention constitutive de groupement de commandes entre le gouvernement et l'OPT-NC en vue de la passation de marchés publics

Engagé dans une démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) et de synergie avec ses partenaires, l'OPT-NC a souhaité mettre en place un groupement d'achat avec la direction des achats et du patrimoine (DAPM) de la Nouvelle-Calédonie dans l'objectif d'une commande publique plus responsable visant la recherche de l'efficacité, l'amélioration continue de la qualité des prestations et l'optimisation complète des coûts.

Objectif : économies d'échelle et efficacité accrue

Les intérêts de coordonner et mutualiser les achats sont multiples.

Ce groupement a vocation à rationaliser les achats en permettant des économies d'échelle et à gagner en efficacité en mutualisant les procédures de passation des marchés publics.

Outre les économies d'échelles réalisées en raison du volume de commande, d'autres aspects positifs doivent être relevés tels que la réduction des coûts de procédure administrative ou le développement d'une expertise commune dans le domaine de la commande publique.

Pour les prestataires, petites et moyennes entreprises (PME) incluses, ce groupement de commandes publiques offre également l'avantage d'accroître leur visibilité et leur champ d'intervention auprès des acheteurs.

Objet : marchés publics pour la fourniture de véhicules

En décembre 2019, l'OPT-NC et la DAPM se sont engagés dans une démarche commune et volontariste afin d'élaborer une convention de groupement de commandes en vue de la passation de marchés publics ayant pour objet la fourniture de véhicules avec la possibilité de services associés.

La convention définit ainsi la forme du groupement, ses modalités de fonctionnement, ses membres, son coordonnateur et les missions associées ainsi que la commission d'appels d'offres habilitée à statuer sur l'attribution des marchés.

A ce jour, le groupement est limité à la réalisation des marchés de fourniture de véhicules entre le gouvernement et l'OPT-NC, mais le principe pourra progressivement être élargi à d'autres type de prestations.

Le remplacement des véhicules obsolètes de l'OPT-NC (ayant plus de 100.000 km et/ou plus de 5 ans) et l'acquisition de nouveaux véhicules donnent lieu à des appels d'offres ouverts.

Ces achats représentent une dépense annuelle moyenne de 65 millions FCFP.

L'OPT-NC s'engage : intégration des enjeux RSO dans la stratégie et le processus d'achat

L'OPT-NC s'est engagé dans une démarche RSO, Responsabilité Sociétale des Organisations, appuyée sur trois axes majeurs : être un employeur engagé, un partenaire de confiance et un contributeur écoresponsable.

Concrètement, la démarche RSO consiste à prendre en compte concomitamment les questions économiques, sociales et environnementales dans ses missions, sa gouvernance, son fonctionnement et ses relations avec ses parties prenantes, pour adopter les meilleures pratiques possibles et contribuer ainsi aux réponses à apporter aux grands enjeux de sociétés.

Dans le cadre de ses engagements économiques, l'office mène plusieurs réflexions afin de mieux intégrer sa politique d'achat public au tissu économique local. L'OPT-NC s'est ainsi engagé dans une démarche de gestion, d'achats et d'investissements responsables.

C'est cette démarche que l'office met en œuvre aujourd'hui, à travers cette convention de groupement de commande commune avec la DAPM de la Nouvelle-Calédonie.

Contact presse

Camille DUMARTY

Chargée de communication externe

26.82.38

camille.dumarty@opt.nc